

demandé de leur livrer ce qu'il y avait de meilleur dans leurs enfants, pour en faire l'instrument de leur haine aveugle, les faux éducateurs à qui les éclats mêmes de la foudre n'ont pu montrer le vrai chemin ? Leur ont-ils dit qu'ils les enfermeraient dans une prison faite de mille textes de lois, les despotes qui, partis de la liberté avec le dessein de n'y jamais rentrer, en sont aujourd'hui plus éloignés que jamais ?

Non ; c'est au nom même de la liberté qu'ils outrageaient la liberté : c'est pour assurer l'avenir des enfants qu'ils en ruinaient les espérances ; c'est pour alléger les charges du peuple qu'ils l'accablaient de chaînes ; c'est pour rendre l'instruction plus fructueuse et plus pratique qu'ils la stérilisaient par l'absence des seules connaissances indispensables ; c'est pour susciter toutes les énergies nationales qu'ils les étouffaient sous l'impiété. N'ayez crainte, disaient-ils aux pères de famille, l'Etat ne se charge de vos enfants que parce qu'il a plus que vous l'intelligence de leurs besoins, et il vous les rendra plus forts, plus moraux, mieux disciplinés, mieux armés pour les luttes de la vie. C'est votre bien et le leur qu'il veut. Oh ! les misérables ! oui, voilà bien par quels blasphèmes ils se sont emparés de la confiance d'hommes qui avaient charge d'âmes, quand l'usage qu'ils en voulaient faire était bien celui qu'ils en ont fait.

Parents chrétiens qui lirez ces lignes, instruisez-vous donc par une expérience qui a coûté si cher à d'autres. Voulez-vous perdre le droit que vous avez de prolonger votre œuvre procréatrice dans un ordre de choses supérieur à celui qui vous a fait pères ? Vous avez donné à vos enfants une existence qui n'est que l'ombre de la vie ; vous êtes appelés à parfaire ce don de vous-mêmes en leur donnant les moyens d'atteindre la pleine réalité de la vie. Pouvez-vous vous désintéresser de cette noble tâche, qui est à certains égards un sacerdoce ? Non. Voulez-vous, quand même, déroger aux lois de la nature et renoncer à des prérogatives qui vous ennoblissent ? Eh bien, ces enfants dans lesquels vous voulez vous continuer, jetez-les pêle-mêle dans le moule commun de l'Etat éducateur, sans vous soucier de savoir ce qui en sortira dans cinq ou dix ans. Seulement n'alléguez pas inexpérience pour vous soustraire à la responsabilité. L'expérience, elle a été faite dix fois plutôt qu'une : ce qui est sorti de là, une fois le moule complètement frappé à l'effigie de l'Etat, ce sont des athées en herbe, des impies, des indifférents, des viveurs et qui sait ? de la graine d'assassin ou d'anarchiste.

Suppression du droit naturel des parents, bientôt suivie de la suppression du droit divin de l'Eglise ; suppression de la liberté

d'
au
en
pa
n'a
plu
pa
ne
tor
sie
pré
du
pri
tion
pub
con
dem
un
tom
gne
lait

" or
" gr
" be
" ve
" da
" qu
" qu
" na
" pu
" av
" ce
" dét

moni
minis
fait n
Québ
ne cr
système

(12)